

Guatemala : Le Mouvement Semence dépose un recours contre sa suspension



La Havane, 30 août, (RHC)- Le Mouvement guatémaltèque Semence a déposé ce mardi un recours juridique contre la résolution du Registre des Citoyens du Tribunal Suprême Électoral (TSE) qui suspend provisoirement sa personnalité juridique.

Le recours vise à ce que la demande de nullité soit soulevée devant les magistrats et que ceux-ci procèdent à l'annulation de la décision, a déclaré le procureur national du groupe, Juan Gerardo Guerrero, après avoir quitté le siège du Tribunal Suprême Électoral.

Le responsable du Registre des citoyens du TSE, Ramiro Muñoz, a décidé la veille de se conformer à la décision du septième juge pénal, Fredy Orellana, concernant l'annulation de la force politique en question, pour avoir prétendument falsifié des signatures sur sa constitution en 2018.

Peu après, l'assemblée plénière des magistrats du Tribunal Suprême Électoral a officialisé les résultats du second tour du dimanche 20 août, avec Bernardo Arévalo et Karin Herrera comme binôme présidentiel élu.

Des organisations locales et internationales ont mis en garde contre cette nouvelle situation qui complique le scénario du vote et qui continue à avoir pour but de réaliser un coup d'État technique à la démocratie.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/332691-guatemala-le-mouvement-semence-depose-un-recours-contre-sa-suspension>



Radio Habana Cuba